

Organisation 2 x 33 à l'UT

Les oubliés de la communication

La direction a annoncé en CSE le passage de l'organisation actuelle vers 2 équipes en 33 vhn, afin de faire face à la baisse des volumes à l'UT. Le détail par UR a été communiqué uniquement aux élus des CSSCT concernées.

Cette information a été obtenue à la demande de la CFE-CGC, car trop de rumeurs circulaient dans les ateliers ! Mais un point reste totalement incompréhensible :

Pourquoi la direction limite-t-elle cette communication aux seuls représentants du personnel ?

Interrogée sur le plan de communication, la direction répond... qu'elle « *y réfléchit encore* ».

Pour la CFE-CGC : ce n'est ni cohérent, ni acceptable.

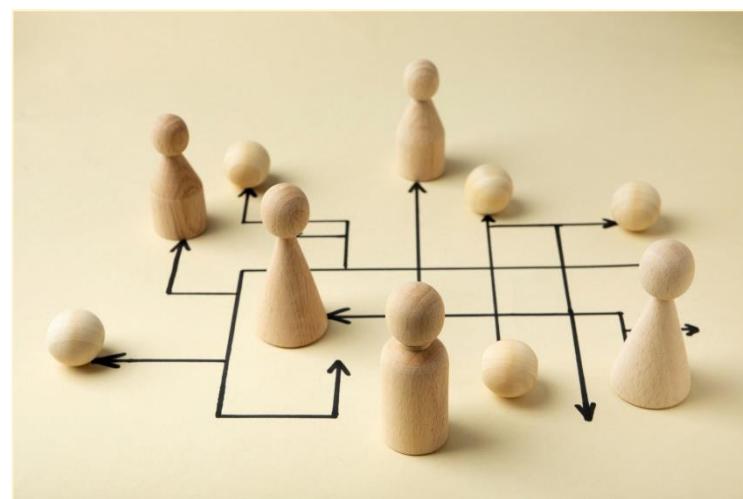
Les managers doivent avoir les mêmes informations que les élus ! Ils doivent pouvoir répondre aux questions légitimes des salariés et connaître le déploiement de la nouvelle organisation sur le terrain.

La CFE-CGC demande la tenue d'amphi, une première communication a eu lieu au Ferrage, pour tous les salariés des UR concernées, afin que chaque directeur puisse présenter clairement :

- Les raisons de cette transformation,
- La mise en œuvre concrète,
- Les impacts prévus.

Pour la **CFE-CGC**, cette démarche est indispensable afin de :

- Garantir une information homogène,
- Éviter de mettre les managers en difficulté,
- Donner du sens et mobiliser collectivement autour de ce changement.



Pour que cette réorganisation se fasse dans le respect des salariés, la **CFE-CGC** exige :

-  Aucun salarié ne doit rester sans réponse concernant son avenir professionnel.
-  Tous les salariés doivent être reçus en entretien individuel, sans attendre une demande.
-  Une mesure de charge de travail doit être réalisée pour tout changement de poste.
-  La fiche descriptive d'emploi doit être étudiée et adaptée en cas de modification de l'emploi.
-  Aucune pression ni chantage ne sera tolérée en cas de mobilité.
-  Un suivi des risques psychosociaux doit être proposé pour les situations délicates, avec avis médical, à la demande du salarié.
-  Une transparence sur les postes disponibles sur le site et les sites voisins.

La CFE-CGC est prête à accompagner ce changement, encore faut-il que la direction le partage en répondant à nos sollicitations !



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !